

Reine d'Arvor 2022

# Dossier de candidature

Sujet : Entre Beaumont-du-Périgord et Villeréal, histoire  
d'une émigration bretonne au XXe siècle



*Mariage de Célestine, Auguste, Marie et Aline à La Moutole, 1935. Source : Isabelle Taudière.*

Lucile Garrigue

Cercle Celtique An Drouz Vor  
Port Louis

## Table des matières

Partie 1 : présentation de la candidature et des motivations.....	4
Partie 2 : présentation de la mode vestimentaire portée.....	6
Partie 3 : présentation du sujet choisi.....	10
Introduction .....	10
I.    L'émigration bretonne dans le Sud-Ouest, une organisation à différentes échelles .....	10
1)    Le constat des syndicats face au contexte d'après-guerre .....	10
2)    Une émigration pour une installation pérenne.....	11
II.   Le vivier breton dans le sud de la Dordogne et le nord du Lot-et-Garonne .....	12
1)    De Beaumont à Villeréal, un foyer d'accueil de Bretons .....	12
2)    L'exemple d'une émigration réussie : la famille Le Gall à La Moutole .....	13
III.  Emigrer, s'installer, et après ? .....	15
1)    De l'installation à l'implantation sur leur terre d'accueil : exemple de la famille Le Gall ...	15
2)    Vivre son identité bretonne .....	16
<b>Conclusion</b> .....	17
Bibliographie : .....	18
Annexes : .....	19
Figure 1-7.....	19-21
Extraits de la rencontre en avril 2022 à Villeréal avec Isabelle Taudière, arrière-petite-fille de Françoise et Jean-Marie Le Gall.....	22
Remerciements .....	23

« Tout cela a une influence profonde sur nos sentiments d'identité comme sur les territoires. Nous sommes à l'ère des « hommes géographiquement pluriels ». Nos sentiments identitaires, basés sur plusieurs lieux, peuvent se construire simultanément, et aussi coexister. »

Jean-Michel LE BOULANGER, *Être breton ?*, Editions Palantines, 2014, p.353.

## Partie 1 : présentation de la candidature et des motivations

Ce n'est que l'été dernier que j'ai compris pouvoir participer et déposer ma candidature. Pour moi, ce concours était en quelque sorte réservé aux cercles importants, ceux classés, avec des effectifs conséquents et une notoriété. Je m'y étais déjà quelque peu intéressé, regardant chaque année qui était la nouvelle Reine d'Arvor. Cela me paraissait cependant tellement lointain.

J'ai souhaité me lancer dans cette aventure à la suite d'une discussion avec une ancienne candidate. J'ai alors compris l'enrichissement personnel que cela pouvait apporter.

Cela fait plus de 16 ans maintenant que je fais partie du cercle celtique An Drouz Vor de Port Louis. Ses membres m'ont fait confiance en me permettant d'animer les cours de danse pour les enfants. Les formations que j'ai pu suivre m'ont confortées dans la vision que j'avais d'un cercle celtique : un espace de transmission, de partage, de discussion et d'émulation, sur l'ensemble des aspects de la culture bretonne.

C'est là qu'a réellement commencé mon engagement au sein de l'association sous différents aspects, non plus uniquement comme danseuse. J'ai eu la chance de pouvoir rapidement intégrer le bureau et être dans l'organisation des projets que nous avons menés depuis 2017 avec An Drouz Vor. Le bénévolat est au cœur de mes engagements.

Je me suis donc beaucoup plus impliquée dans la vie du cercle, ce qui m'a amené à développer d'autres aspects culturels que la danse, notamment en ce qui concerne le patrimoine vestimentaire. En lien avec mes études en histoire, j'ai pris conscience du marqueur social qu'est le costume en Bretagne, et je me suis documenté de manière plus importante afin d'enrichir mes connaissances personnelles, mais aussi permettre d'apporter des clefs aux autres danseurs du cercle pour pouvoir parler de leurs costumes.

Ces deux dernières années, je me suis passionnée pour la broderie. J'ai un attachement particulier à l'artisanat en lien avec le textile par le métier de tapissier d'ameublement qu'exerce mon père. Progressivement, j'ai souhaité réaliser mon propre tablier brodé. Participer au concours des Reines d'Arvor est pour moi un cadre stimulant pour cela. En effet, ce concours représente pour moi l'opportunité d'ouvrir mes connaissances à d'autres horizons, et de les enrichir par des rencontres. J'ai notamment consulté Awena et Josseline du cercle Armor Argoat tout au long de ma démarche, et Hélène Cario pour la broderie, qui m'ont été d'une grande aide dans la réalisation du tablier.

Il était important pour moi de valoriser et de questionner par cette candidature la notion de mémoire, particulièrement par le sentiment d'attachement à l'identité bretonne. J'ai choisi de présenter un costume de cérémonie de dernière mode, un costume qui témoigne du dernier soubresaut de cet attachement d'une génération à son identité par le vêtement. Les années 1940 ont marqué une réelle rupture par les différents événements qui se sont déroulés. J'ai trouvé cela particulièrement intéressant de voir sur des photos de doubles mariages, deux mariées portant deux modes vestimentaires différentes, montrant l'influence de ces nouvelles modes sur celle qui va alors disparaître et basculer dans le « folklore ».

Ces faits montrent l'ambivalence entre marqueurs culturels et identitaires et les influences extérieures liées à d'autres territoires. Je souhaite en effet mettre en avant ma double identité culturelle : je m'identifie comme bretonne mais avec des racines périgourdines. Mes grands-

parents paternels ont fait partie de ces jeunes qui ont émigrés à Paris après la guerre pour trouver du travail : ma grand-mère est bretonne, mon grand-père périgourdin. Je ne connais malheureusement que peu la culture locale de Dordogne. Cependant, je me suis interrogée sur cette perception de l'autre, sur l'attachement à l'identité de ces Bretons qui ont émigrés dans le sud-ouest à partir de 1921. Comment ont-ils vécu leur identité ? Comment s'identifiaient-ils ? Comment ont-ils vécu ce changement géographique et culturel ? Se sont-ils intégrés et de quelle manière ?

Cette histoire je ne la connais que depuis quelques années. J'ai eu la chance de rencontrer une descendante d'une famille d'émigrés bretons dont l'histoire est particulièrement bien documentée. Cela m'a permis de voir au-delà de cette phase d'émigration : que sont devenus ces familles ? Sont-elles restées ? Comment valorisent-elles cette mémoire et leur identité bretonne ? Ce dossier est une première étape dans une dynamique de collectage, car j'espère pouvoir poursuivre mes recherches sur cette thématique lors du mémoire de ma deuxième année de master. Il est important de rappeler que cette émigration a concerné l'ensemble des départements bretons.

De plus, j'ai la chance d'être au sein d'une association apportant un soutien sans faille. Rapidement, l'idée a germé de partir à la rencontre de la culture occitane, afin d'échanger sur la valorisation de nos deux cultures régionales. Le cœur du projet est basé sur la thématique de l'émigration bretonne, dans une volonté de faire parler de cette histoire et, je l'espère, pouvoir échanger localement sur cette thématique, lors de notre voyage à Beaumont-du-Périgord entre le 18 et le 22 août 2022. Nous avons pu établir un programme d'animation valorisant la danse, la langue, la culture matérielle et immatérielle tant occitane que bretonne, avec des associations locales.

Ce projet personnel a pris bien plus de sens qu'initialement. Je suis heureuse de pouvoir représenter un cercle celtique dont la volonté est de faire partager cette culture bretonne, à son échelle, avec ses compétences et sa convivialité.

Je souhaite par ma candidature pouvoir mettre en avant la rive gauche du Pays de Lorient, la joie de vivre et de partage du cercle celtique An Drouz Vor, et de ceux qui pourraient se retrouver dans cette dynamique culturelle et patrimoniale.

## Partie 2 : présentation de la mode vestimentaire portée

### - Choix du costume

J'ai longuement réfléchi quant au choix de la mode vestimentaire à présenter, en prenant compte de celles portées par les précédentes candidates lorientaises au concours des Reines d'Arvor. J'ai également été conseillée tout au long de ma démarche par des membres du cercle Armor Argoat. Je souhaitais réaliser la broderie du tablier, sachant que je n'avais qu'une année pour rassembler les matériaux nécessaires, j'ai donc choisi de présenter la mode vestimentaire des années 1940 du pays de Lorient.

Afin de comprendre l'évolution des modes de cette zone géographique, je me suis également documentée sur celles portées à la même époque dans les terroirs voisins. Cela m'a permis d'élargir mes connaissances sur cette mode des années 1940 que je connaissais peu. Je trouve cette mode particulièrement intéressante, étant les dernières années où les jeunes femmes ont porté le costume traditionnel dans le pays de Lorient pour les cérémonies comme les mariages. La couleur blanche du tablier, voire légèrement ivoire, témoigne bien de l'influence des modes vestimentaires voisines, mais également de ces robes de mariée civiles complètement blanches ou ivoires. Cette mode civile de cérémonie se côtoie avec la plus traditionnelle sur certaines photos qui présentent plusieurs mariages.

De plus, nous sommes dans un contexte historique particulier, les années 1940 étant l'un des derniers témoignages de cette culture qui fait aujourd'hui sens pour nous autour de la notion de patrimoine. C'est cette transition qui m'a interpellée, faisant le lien avec le dossier thématique que je présente. Ce costume renvoie en effet à la notion d'identité, marqueur toujours présent notamment sur la rive gauche du pays de Lorient pour les cérémonies.

J'ai donc cherché à rassembler des photos anciennes, afin de saisir un maximum de détails concernant ce tablier de mariage. J'ai pu trouver des photos de mariés du pays de Lorient dans les années 1940, mais aucune n'était sourcée. Je les ai donc tout de même étudiées, afin d'enrichir ma démarche, sans pour autant me permettre de les replacer dans un contexte géographique précis. J'ai réalisé un appel sur les réseaux sociaux, pour tenter de collecter des photographies dont le champ géographique serait plutôt tourné autour de Port Louis, Locmiquelic, Riantec, Merlevenez et Plouhinec. Cela a été assez complexe, ne m'apportant que peu de retour.

Cependant, les quelques photos que l'on m'a fait parvenir m'ont permises de m'intéresser à d'autres détails du costume, tels que le choix des manchettes, et ce qui concerne le galon perlé de la camisole. Je me questionnais également sur la coiffure à adopter. J'ai donc réalisé des recherches pour comprendre l'évolution des modes capillaires dans le pays de Lorient, toujours en ouvrant mon regard aux terroirs voisins.

En ce qui concerne le costume masculin, celui-ci est un costume civil à trois pièces, porté dès la fin de la Première guerre mondiale comme dans d'autres terroirs en Bretagne.



Figure 2 Armande née Ollier et Théophile Cadio, 1946, photographe J. Carton (Hennebont)



Figure 1 Geneviève née Le Frapper et Jean Cordroch, janvier 1946, photographe J. Carton (Hennebont)

*Geneviève est la cousine germaine de Théophile. Ils sont originaires de Plouhinec, tout comme Jean, (villages de la Villeneuve et de Goh-Guernevé, proche de Sainte-Hélène et de Merlevenez). Le mariage de Geneviève et Jean fut traditionnel avec environ 300 invités. Ils sont issus de familles de paysans aisés. Geneviève n' a probablement uniquement porté le costume traditionnel que pour son mariage.*  
 Source : Marilyns Le Hay, une connaissance de la famille.

#### - Démarche de reconstitution

Après avoir pu observer différentes photographies de mariage des années 1940, j'ai tenté de trouver un tissu présentant une couleur similaire, qui me permettrait de réaliser des broderies et du perlage. Cette recherche du tissu a environ duré 3 mois. J'ai eu la chance de pouvoir faire appel à mon père qui, travaillant comme tapissier d'ameublement, avait la possibilité d'obtenir un large choix d'échantillons me permettant de tester la broderie par rapport aux différents grammages.

En parallèle, j'ai réfléchi au choix du motif à réaliser. Tout comme les jeunes femmes devaient le faire à l'époque, j'ai sélectionné des éléments de chaque costume qui me plaisaient. J'ai ensuite expérimenté certaines techniques de broderie, de perlage et de couture afin de voir ce que j'étais capable de reproduire. En effet, l'idée était que je puisse réaliser au maximum seule ce tablier afin d'avoir une expérience complète de reconstitution. De ce fait, je suis partie de mes connaissances, mes capacités, et des éléments historiques que j'ai pu apprendre tout au

long de ma démarche. Je suis consciente de certains risques que j'ai pu prendre. En ce sens, ce concours est une expérience et une opportunité pour enrichir mes compétences.



Je me suis rendu compte de la difficulté de reproduire un motif à partir d'une photographie. J'ai alors cherché dans la réserve de costume de mon cercle celtique un tablier des années 1940 dont je pouvais m'inspirer. J'ai choisi de reproduire à l'identique l'ensemble du motif pour deux raisons. La première, pour l'aspect pratique, le tablier modèle étant à ma taille et majoritairement perlé, j'ai gagné du temps dans la reproduction et le tracé. La seconde raison était que ce type de tablier n'a pas été porté depuis de nombreuses années au sein du cercle, et que cette mode a du mal à séduire nos jeunes. C'est donc aussi une occasion de faire de la médiation sur cette mode perlée des années 1940 au sein de mon cercle (particulièrement pour les tabliers en crêpe dont nous disposons).

Pour le reste du costume, j'ai eu la chance de recevoir en don d'une famille de Locmiquelic une coiffe, une camisole et une jupe des années 1930-1940 en parfait état. Je ne sais malheureusement pas à qui ces pièces ont pu appartenir. En ce qui concerne le col, il est dans les années 1940 relativement bas, j'ai emprunté cette pièce aux collections du cercle de Port Louis. J'ai choisi de porter une double manchette, en référence à la photo de mariage de Armande et Théophile présentée plus haut. Enfin, les collants portés étaient soit blancs, soit chair, et j'ai choisi d'en porter des blancs dans la continuité de la couleur des chaussures.

J'ai fait le choix de ne pas mettre de galon sur le point de Lorient de la camisole, cela pour deux raisons : je n'ai pas trouvé de galon perlé (je ne disposais pas assez de temps pour le réaliser à la main), et je souhaitais mettre en avant ce point particulier relatif au pays de Lorient, étant donné qu'il était en bon état. Je n'ai pas souhaité porter de diadème en fleurs d'oranger, les deux mariées sur les portraits précédemment présentés n'en portant pas, bien que cela se faisait toujours dans les années 1940.

En ce qui concerne la coiffure, j'ai souhaité garder la structure que nous adoptons au cercle de Port Louis, avec une séparation sur le côté de la tête permettant de diviser la coiffure en trois parties (un chignon et deux parties latérales permettant de donner du volume). L'autre option aurait été de réaliser une coque, dont l'aspect était donné par une permanente réalisée chez le coiffeur. Le dernier élément constituant le costume de mariée est le bouquet qui est assez volumineux dans les années 1940. Conjointement avec ma sœur qui m'a aidé dans la démarche de la composition du bouquet, nous avons choisi comme fleur principale l'œillet, que nous retrouvons sur une majorité de photos d'époque.

- Matériaux et fournitures

Tissu : **Elitis Smile II** (LF 320 01)

- Description : satin
- Composition : 60% CO ; 40% PL
- Poids : 620 g/ml
- Solidité lumineuse UV : >4-5/8 (selon norme ISO 105-B02)

Perles :

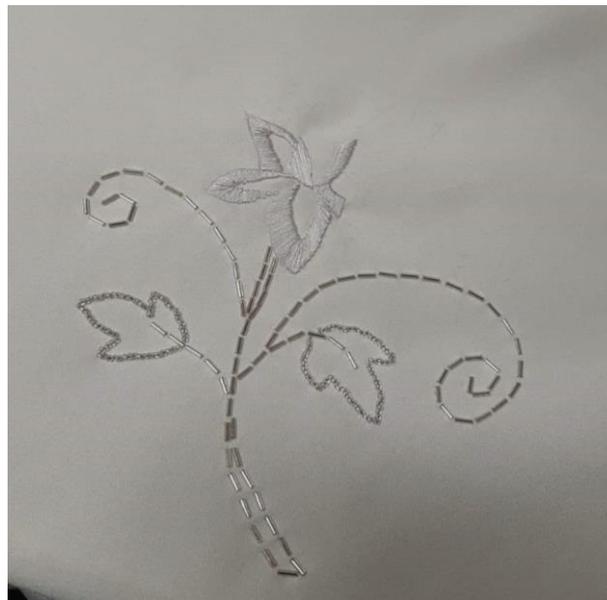
- Rayer Premium Rocailles avec garniture argent 2,2mm Ø
- Rayer Rocaille avec garniture argent 2mm Ø
- Rayer Cheville en verre avec garniture argent 7x2mm Ø

Fil de soie perlée – Blanc (101) - Au Ver à Soie (bobine de 16m)

Fil à gant (coton glassé) – Blanc (100) – Au Chinois

Aiguilles à perles – N°10-12 – DMC

Stylo gel Signo (UM-120AC Angelic Collour) – Blanc - Uni-Ball



## Partie 3 : présentation du sujet choisi

### Introduction :

Marcel le Moal dans son ouvrage *L'émigration bretonne* présente ce phénomène de partance des Bretons comme « [...] des destins à la fois différents et terriblement semblables d'hommes qui n'ont plus rien à perdre et qui s'en vont d'un pas à la fois résigné et résolu à la rencontre de lendemains incertains, ne laissant dans leur sillage ni fortune ni regret ».

Au sortir de la Première guerre mondiale, la Bretagne se trouve dans une crise qui affame ses enfants : les terres manquent face aux familles nombreuses. La seule solution pour trouver de meilleures conditions de vie est de partir. Afin de palier à un problème de main d'œuvre dans le sud-ouest, et de contrer la fuite des Bretons en direction du Canada et des Etats-Unis, s'organise en France une émigration qui va permettre de nourrir des familles, de ramener de la main d'œuvre dans une région sans enfant. En effet, la guerre a laissé des familles sans descendance et sans hommes pour travailler la terre du sud-ouest. Cette histoire est celle de nombreuses familles, de vies qui se sont reconstruites en dehors des frontières bretonnes, entre la Dordogne et le Lot-et-Garonne.

Ce dossier thématique replacera dans son contexte l'émigration bretonne dans le sud-ouest, et plus particulièrement entre Beaumont-du-Périgord (Dordogne) et Villeréal (Lot-et-Garonne), au regard du témoignage de la famille Le Gall, émigrée en 1929. L'occasion de mettre en lumière cette histoire et la mémoire de ces Bretons émigrés, tout en questionnant leur rapport à leur culture et leur identité, de leur établissement à nos jours.

### I. L'émigration bretonne dans le Sud-Ouest, une organisation à différentes échelles

#### 1) Le constat des syndicats face au contexte d'après-guerre

Dès la fin de la guerre, le coût de la vie a augmenté de manière importante. En 1921, l'expiration du moratoire qui fixait depuis le début de la guerre les baux entraîne une augmentation des loyers par les propriétaires. L'abbé Mevellec parle alors dans ses ouvrages d'une « lutte atroce pour l'occupation du sol » en Bretagne. Les prix augmentent et l'émigration vers le Canada s'accroît : on veut partir plus loin pour trouver plus grand et de meilleures conditions de travail. Le souhait des fils d'exploitants ou des ouvriers agricoles est de pouvoir être à leur compte, ce qui ne pouvait que difficilement se produire sur les terres bretonnes.

C'est dans ce contexte que le constat est fait d'une crise des exploitations en Bretagne : les terres sont insuffisantes pour répondre aux besoins des familles, qui souhaitent agrandir leurs exploitations, voire obtenir un fermage, et le manque de ressources se fait sentir. C'est tout d'abord le syndicat agricole du Finistère qui alerte les autorités de la situation et des nombreuses migrations en dehors des frontières françaises, bien qu'il existait déjà des courants migratoires traditionnels vers la Normandie, l'Anjou, la Touraine, le Poitou et la Charentes. En effet, on laissait partir à la fois des bras, mais également un savoir-faire. En juillet 1920, Henri Budes de Guébriant dresse un rapport sur cette crise bretonne lors du Congrès national des Unions de syndicats agricoles. Le constat du Congrès présente deux crises en France : celle d'une pénurie de main d'œuvre, face à celle d'un excès dans certaines régions. Une lettre circulaire est adressée aux syndicats agricoles de France, et une permanence à l'Union centrale à Paris est

créée afin de faire le lien entre les Unions régionales et départementales et mener une enquête sur cette problématique.

Cette démarche est couplée par la mise en place d'une seconde enquête, à la suite de la prise de parole au Parlement le 4 février 1921 de Vincent Inizan, alors député du Bas-Léon. Le ministre de l'agriculture charge le bureau de la main d'œuvre, puis la Société Nationale d'encouragement à l'agriculture, de dresser une liste de cultivateurs en Bretagne manquant de fermes et des exploitations vacantes en France. Des caractéristiques précises étaient à indiquer, comme le cheptel possédé, ou ce qui avait été cultivé dans telle ferme, afin d'ouvrir au mieux les perspectives pour une possible émigration interne, car le but en effet était de compenser le vide à un endroit par le trop plein de main d'œuvre à l'autre. Le déficit est alors marqué dans le Gers, le Lot-et-Garonne, le Tarn et la Dordogne.

C'est la Dordogne qui est choisie pour accueillir des Bretons. Le département réunissait des conditions optimales pour favoriser l'implantation de familles par la nature du sol, le climat et les méthodes de culture. La raison principale porte sur la grande disponibilité de propriétés, qui permettaient d'installer des familles sur des exploitations voisines, ou tout du moins proches, et ainsi créer de véritables îlots bretons. Cependant, la Dordogne, comme le Lot-et-Garonne, est par tradition de métayage (location de terre). Partir s'installer dans le Sud-Ouest voulait donc dire ne pas accéder tout de suite à la propriété, ce qui pouvait présenter des avantages lors de l'installation pour les Bretons, ne connaissant pas les sols.

## 2) Une émigration pour une installation pérenne

En 1921, le « plan breton », un plan général d'émigration, est mis en place. L'Office de Landerneau, déjà à la source de la majorité des démarches engagées, est mise en relation avec le Bureau de la main-d'œuvre agricole de Périgueux. Le département de la Dordogne quant à lui alloue une somme de 25 000 Francs afin de favoriser la venue des Bretons. Ce plan général prévoit la mise en place de convois d'une quarantaine de personnes. Une fois sur place, trois pilotes se chargent de placer les familles sur des terres, en fonction des caractéristiques établies. En effet, la famille devait avoir fourni des indications sur ses attentes et ses moyens, tout comme le propriétaire donnait des indications sur son exploitation. Sont également prévus des stages d'apprentissage comme métayers. En ce qui concerne le contrat de métayage, il était délivré par le directeur des Services agricoles et le président de l'Union du Périgord, et devait permettre de concilier au mieux les coutumes et besoins des Bretons et des propriétaires. A noter que les pilotes étaient payés par le Ministère de l'Agriculture et le département, et recevait une prime de 400 Francs par famille installée.

Cette émigration organisée est un succès : les offres dépassent la demande en ce qui concerne la disponibilité de terres, et une soixantaine de familles finistériennes s'inscrivent comme volontaire dès la mise en place du plan d'émigration. Entre 1921 et 1924, sept convois sont affrétés pour près de 300 familles en partance. Il faut dire qu'en Bretagne, l'abbé Lanches, François Tynevez et Pierre Le Bihan œuvrent à recruter des volontaires. C'est ainsi qu'en 1924, on dénombre plus de 200 familles installées en Périgord <sup>1</sup>, en faisant le cœur de cette émigration bretonne dans le Sud-Ouest. En 1925, on y envoie l'abbé Lanches comme délégué permanent de l'Evêque de Quimper et de l'Union des Syndicats du Finistère.

Les terres jugées les plus favorables se trouvent dans le nord du département, mais rapidement, c'est toute la Dordogne qui accueille des Bretons, le mouvement gagnant le Lot-et-Garonne qui devient le deuxième foyer d'accueil. Les chefs de familles qui quittent la

---

<sup>1</sup> Voir figure 1 en annexes

Bretagne ont en moyenne une trentaine d'années. En Dordogne, un ménage de Bretons qui s'installe compte en moyenne 5,2 personnes, pour 4,2 personnes par ménage en Lot-et-Garonne. En effet, majoritairement, ce sont des couples mariés, sans ou avec un enfant (22,7%), ou avec 2 à 3 enfants (36,2%) qui arrivent dans la région. Il faut noter que ce sont les familles nombreuses qui vont caractériser la première phase de l'émigration bretonne (entre 1921 et 1924), avec 1 324 personnes quittant la Bretagne, soit 6,5 personnes par famille en Dordogne. Cela n'empêche pas les jeunes hommes seuls, cherchant un travail d'ouvrier, d'émigrer.

Localement, tout est fait pour que ces familles s'installent. Réputées pour leur volonté au travail, elles vont défricher les terres restées sans culture. Arrivant avec leurs animaux, elles continuent à travailler avec leurs chevaux de trait, et vendent même leur beurre et leur lait dans les marchés. L'abbé Lanchès, puis l'abbé Mevellec, veillent à ce que les Bretons nouvellement arrivés soient entourés. C'est ainsi que la religion joue un rôle dans le maintien des coutumes et traditions bretonnes : on se retrouve à la messe, lors de pardons, pour des événements festifs entre Bretons, où les femmes les plus âgées portent encore le costume traditionnel ou tout du moins la coiffe jusque dans les années 1940. La langue est une barrière pour les générations les plus âgées qui ne parlent que le breton, l'occitan ne favorisant pas toujours les échanges avec les locaux. Cependant, il ne faut pas penser que Bretons et Occitans vivaient chacun de leur côté : on savait jouer de sa langue régionale à son profit, et le français a rapidement pris le pas.

## II. Le vivier breton dans le sud de la Dordogne et le nord Lot-et-Garonne

### 1) De Beaumont à Villeréal, un foyer d'accueil de Bretons

Au sud de la Dordogne, dans la région du Grand Bergeracois, se trouve un foyer important de Bretons. Ce foyer se compose principalement de Beaumont-du-Périgord, Rampieux, La Bouquerie, Nojals, Clottes et Monpazier<sup>2</sup>. On dénombre 17 familles implantées, venus en grande majorité de Cornouaille (Saint-Yvi ou encore Saint-Evarzec). Les deux premières familles arrivent en 1928 et acquièrent leurs fermes. Ces Bretons ont d'ailleurs bénéficié d'un crédit auprès de la Caisse Rurale et du Crédit Agricole de Bergerac, avec le soutien manifesté par l'abbé Lanches, favorisant leur installation et l'achat de fermes. Dans ces fermes sont particulièrement cultivés la luzerne, le blé et le tabac. Dans ses écrits, Mevellec souligne l'importance de la polyculture dans les fermes du sud-ouest comme facteur d'implantation des Bretons.

Ce foyer constitué autour de Beaumont-du-Périgord témoigne de l'ampleur qu'a pris l'émigration bretonne. En effet, même si l'encadrement de l'émigration est toujours de mise par les syndicats, et localement par l'abbé Lanches, se développe à partir de 1925 une émigration plus libre.

D'autres familles vont alors rejoindre des voisins, de la famille, ou des connaissances, séduits par le succès de l'installation des Bretons qui les avaient précédés. C'est ainsi que depuis le foyer de Beaumont-du-Périgord, certaines familles sont amenées à s'installer vers Villeréal, la frontière entre la Dordogne et le Lot-et-Garonne étant mince. En 1921, une prospection y avait été réalisée à la demande du sous-secrétaire d'Etat au ministère de l'Agriculture, également député du Tarn-et-Garonne. Dès 1922 des familles s'y étaient installées, dont les Guillerme et la veuve Blouet avec ses enfants. En 1946, on dénombrait 428 familles bretonnes installées, soit 3 000 personnes sur 78 communes, particulièrement dans le Marmandais. Cela s'explique par

---

<sup>2</sup> Voir figure 2 et la liste de noms de familles bretonnes installées entre Beaumont et Monpazier en annexe

les prix élevés de la terre au sud du département, encourageant les Bretons à s'installer entre le Dropt, la Garonne et le Lot. Ce sont majoritairement des Finistériens qui s'installent.

Autour de Villeréal se constitue un foyer de familles finistériennes, venues de Elliant et Ploudiry par le biais de connaissances installées autour de Beaumont-du-Périgord. En 1928, s'installe la famille Le Gall sur la propriété de la famille de Lombarès, à la ferme de La Moutole. Deux des fils prennent une métairie à Rampieux, à proximité de Sainte-Sabine. Cette famille va elle aussi attirer des Bretons originaires de Ploudiry, qui s'installent dans la région de Villeréal. Un autre centre autour de Monflanquin accueille des Finistériens et Morbihannais, mais peu iront au-delà de Villeréal. En ce qui concerne le centre Villeréal-Castillonnès-Monflanquin, on dénombre 37 familles bretonnes installées. A noter que le Lot-et-Garonne est une terre d'accueil importante pour les Italiens à la même période, composant 12,6% de la population du département.

Ces deux centres migratoires que sont Beaumont-du-Périgord et Villeréal font de Sainte-Sabine un centre important de réunion de bretons. L'abbé Lanches puis Mevellec y réunissent notamment leurs fidèles pour la fête de l'Adoration Perpétuelle le 2 octobre, tous les deux ans, ainsi que de nombreuses messes et pardons. L'influence de ces Bretons est telle qu'un des frères Guéguen y sera rapidement maire de la commune.

La seule différence que l'on pourrait noter dans l'établissement de ces Bretons est l'accès au fermage et à la propriété : sensiblement, ils semblent accéder plus rapidement à la propriété dans le Lot-et-Garonne, également soutenus par la Caisse du Crédit Agricole, contrairement aux Bretons de Dordogne à qui l'on confie dans la grande majorité des cas un métayage sur une plus longue période.

## 2) L'exemple d'une émigration réussie : la famille Le Gall à La Moutole

Jean-Marie Le Gall est né à Saint-Sauveur dans le Finistère, en 1873. Issu d'une famille de 7 enfants, les cinq aînés et ses parents meurent entre 1895 et 1900, probablement de maladie. Il se marie en 1897 à Françoise André, née en 1876 à Kermao (proche de Ploudiry)<sup>3</sup>. De cette union naissent douze enfants entre 1898 et 1916, parmi lesquels deux décéderont. Ils vont vivre à la ferme de Ruguellou (proche de Saint-Sauveur), puis à Kerviliner (sur la commune de Lampaul-Guimiliau), et à Kermano à partir de 1917. Cette ferme de 19 hectares est louée à une riche famille du Haut-Léon, la famille Le Gall ne possédant que quelques poules, une dizaine de vaches laitières, trois chevaux et un cochon. Afin de subvenir aux besoins de sa famille, Jean-Marie exerçait un second métier, bucheron. Des témoignages rapportent la misère vécue par la famille, qui peine à nourrir ses enfants.

Les enfants travaillent alors comme domestiques dans des fermes voisines dès l'âge de 10 ou 12 ans. L'argent gagné était donné aux parents afin de nourrir les autres enfants. Seuls les derniers nés n'auront pas à le faire, et certains fils vont même travailler à l'extérieur de la Bretagne, sur des chantiers à Paris ou dans les Chemins de fer à Chartres. De ce fait, les garçons sont peu allés à l'école, et la majorité des filles ne passeront pas leur certificat d'étude qui sera obtenu uniquement par les deux dernières de la fratrie.

Face à cette misère, ils ont été tentés de partir comme d'autres après la Première guerre mondiale au Canada. Le choix final de s'installer à Kermao n'a fait que renforcer ce désir de partir, et Ernestine (une des filles Le Gall) a souvent expliqué à ses descendants que son père était peiné de devoir « louer ses filles ». En 1928, leurs amis de la famille Autret quittent

---

<sup>3</sup> Voir figure 3 en annexe

Ploudiry pour louer une ferme à Sainte-Croix-de-Beaumont en Dordogne. Avant eux, beaucoup d'autres Bretons étaient déjà partis dans la région via l'Office central de Landerneau. Ernest, aîné des enfants Le Gall, part rendre visite à Hervé Autret dans sa nouvelle ferme, où il eut vent de la recherche d'une famille nombreuse pour exploiter une ferme de la famille de Lombarès. Après avoir informé de la nouvelle, Jean-Marie envoie un autre de ses fils voir cette fameuse ferme de la Moutole, qu'il loue dès janvier 1929.

Le départ de la famille est prévu en septembre de la même année : sont vendus les lits clos, les récoltes de l'été et la paille, ainsi que certaines vaches. L'argent qui reste après quelques achats de nouvelles vaches est consacré au voyage et au début de cette nouvelle vie dans le sud-ouest. En effet, la famille ne bénéficie pas d'aide pour son départ, celui-ci étant de leur propre initiative. En plus de la famille de Jean-Marie et Françoise, partent celles de Ernest (leur fils) et Anne Marie Le Gall avec leur fille d'un an (ils s'installent à Rampieux), et la famille Calvez également originaire de Ploudiry (qui s'installe proche de Monpazier). Les animaux et les meubles partent dans un premier convoi par un train de marchandise, et le second transporte les passagers, qui arrivent à la gare de Couze avant de prendre la direction de La Moutole le 8 septembre 1929.

A leur arrivée, ils ont reçu l'aide des fermes voisines pour leur installation. Les récoltes ayant déjà été faites, les locaux leur ont apporté de quoi manger à leur faim pour l'hiver. « *Ils sont partis d'une cage à poules et sont arrivés dans un château !* », témoigne Marie-Thérèse Manach, une ancienne voisine de Ploudiry. La maison était grande, contrairement à celle de Kermao qui ne comportait qu'une pièce, et les jardins avaient des arbres fruitiers qui produisaient en abondance, un vrai choc pour la famille.

Ils sont venus chercher dans le sud-ouest ce qu'ils ne pouvaient trouver en Bretagne, et cette émigration fut une réussite. Ils apprennent à cultiver le maïs, et les pruniers sont rapidement remplacés par de la vigne. En 1935, ils commencent la culture du tabac. A Rampieux, Ernest cultive de l'avoine. Leurs voisins Gascons, sceptiques face au travail avec les chevaux, voient leurs rendements être dépassés par ceux des Bretons<sup>4</sup>.

Rapidement, la famille s'intègre dans la région. Les hommes s'épaulent pour le travail des champs, qui sont l'occasion de grands moments de convivialité, et les femmes apprennent à cuisiner les plats locaux. La barrière de la langue est importante pour Jean-Marie et Françoise qui ne parlent que breton ce qui est un facteur d'isolement. Leurs enfants, parlant français, auront moins de mal à s'intégrer. Cependant, de nombreuses familles bretonnes sont installées entre Villeréal, Monpazier et Beaumont, et elles se retrouvent pour diverses occasions comme les foires, pardons, messes.

Bien que l'émigration n'ait pas été un succès pour tous ceux qui ont quitté la Bretagne pour la Dordogne ou le Lot-et-Garonne, dans la grande majorité les Bretons se sont très bien implantés sur le territoire et ont prospérés.

---

<sup>4</sup> Voir figure 6 en annexe

### III. Emigrer, s'installer, et après ?

#### 1) De l'installation à l'implantation sur leur terre d'accueil : exemple de la famille Le Gall

Il est intéressant d'observer que les enfants de ces familles ne se sont pas mélangés tout de suite avec les locaux. En effet, beaucoup de mariages se faisaient entre familles bretonnes, et plusieurs mariages étaient célébrés entre deux mêmes familles. On rencontrait tout de même des gens du pays, qui n'étaient pas hostiles (sauf exceptions) à l'installation de cette force de travail pour cultiver la terre. Les occasions étaient nombreuses pour se rencontrer. Cependant, les Bretons avaient les leurs pour vivre leur culture et leur identité entre eux : on parle la même langue, on vient d'une même région, d'un même département, voire d'une même localité, on a les mêmes coutumes. L'autre aspect non négligeable est l'emprise de la religion, car l'abbé Lanches puis l'abbé Mevellec veillaient à ce que les Bretons ne fricotent pas trop avec les gens du pays. Cela était donc mal vu de se marier à un Périgourdin ou un Gascon.

La famille Le Gall en est le parfait exemple. La Moutole est « un élevage de fille », comme le présente Isabelle Taudière, petite fille de Ernest Le Gall (Rampieux). Célestine, Marie, Aline et Auguste Le Gall, vont se marier à des Bretons émigrés. La famille Coat s'est installée en 1934 à la Clauzade près de Monpazier. D'une rencontre entre Pierre Coat et Ernest Le Gall vont découler trois mariages entre les deux familles. Le même jour est célébré un quatrième mariage, celui de Aline avec Jean Madec-Cousin, un cousin de la famille Le Gall venu à La Moutole pendant sa permission. Venu avec un ami marin, Hervé Madec, celui-ci épouse en 1936 Marie Le Gall, qui sera le dernier évènement rassemblant toute la fratrie. Le 18 juin 1935 est donc célébré le mariage de quatre enfants Le Gall<sup>5</sup>, qui marquera les esprits des locaux qui n'avaient encore jamais vu un tel évènement, avec 130 personnes qui furent réunies pour la noce. Le discours prononcé par le maire témoigne de l'ampleur de la festivité et de l'impact des Bretons sur le territoire.

Par ces mariages, la famille s'est agrandie : Jean-Marie et Françoise La Gall eurent quinze petits enfants. Sur leurs dix enfants, la moitié reste à la terre. La ferme de La Moutole est acquise par un des fils en 1955. Jean-Marie n'a été propriétaire que quelques mois, étant décédé le 30 janvier 1956. Sa femme, quant à elle, meurt le 25 juillet 1957.

Cette deuxième génération marque une rupture. En effet, dans les années 1940, on observe les premiers mariages entre Bretons et locaux. Cette génération ne parle que peu le breton, et est particulièrement bien intégrée. La Seconde guerre mondiale amorce une rupture, et l'on aspire à de nouvelles choses ailleurs. L'attrait des grandes villes y a joué pour beaucoup, avec la recherche de travail et une volonté de s'élever socialement, ce qui amorce un exode rural. La religion a également moins d'impact en comparaison aux années 1920 et 1930 auprès de ces Bretons, qui s'intègrent à une population relativement déchristianisée. Cette génération va donc se marier avec des locaux, voire des gens d'ailleurs, comme en témoigne Isabelle Taudière, dont la mère bretonne s'est mariée à un Gascon en 1946.

Cependant, les Bretons restés au pays s'investissent toujours dans leurs exploitations ou dans des projets d'entrepreneuriat. Dans la famille Le Gall, on créait une usine de déshydratation de luzerne sur Sainte-Sabine. La coopérative fondée par des agriculteurs en 1969 a pour but de valoriser les cultures et nourrir les troupeaux. Cette usine nommée Grasasa est

---

<sup>5</sup> Voir figure 4 et 5 en annexe

toujours en activité aujourd'hui, et fabrique des granulés de diverses compositions, fournissant environ 80 emplois localement.

Aujourd'hui, des descendants de Jean-Marie et Françoise Le Gall vivent toujours autour de Villéréal et Sainte-Sabine. La Moutole est exploitée encore en 2022 par un descendant Le Gall, qui fait le choix de prendre sa retraite et de vendre les terres historiques de la ferme à une partie de la famille, afin de préserver la mémoire et l'attachement de cette terre d'accueil.

## 2) Vivre son identité bretonne

Ce qui est intéressant dans cette phase post-migratoire, c'est de questionner l'attachement à l'identité de ces Bretons une fois en Dordogne. Ont-ils souffert de ce déracinement ? Sont-ils restés en contact avec la Bretagne, et de quelle manière ? Manifestent-ils toujours aujourd'hui leurs racines bretonnes ?

Certains témoignages évoquent une souffrance quant au départ de Bretagne. Ceux-ci évoquent un réel déracinement : on laisse derrière soit des terres, une maison, des voisins et la famille. Cependant, cela est nuancé par ce qui est découvert à l'arrivée. Ces Bretons, en partant, ont gagné au change puisqu'obtenant une maison plus grande, de plus grands espaces de cultures, et surtout la possibilité de manger à leur faim. Pour reprendre l'exemple de la famille Le Gall, Isabelle Taudière explique que son arrière-grand-mère a mis du temps à accepter que la bâtisse, comprenant un étage et plusieurs chambres, avec une cuisine et une salle à manger, était sa nouvelle maison et que sa famille en serait un jour propriétaire.

La barrière de la langue a pu être une souffrance, un poids à porter, leur rappelant à chaque rencontre qu'ils étaient étrangers à cette terre occitane disposant de sa propre culture et de ses traditions. Cependant cet isolement était compensé par les nombreuses familles bretonnes installées aux alentours. De ce fait, ces Bretons n'étaient jamais seuls, et c'est en cela que résidait la force de ce projet migratoire. L'implantation en îlots dans la première phase d'émigration, guidée par l'Office de Landerneau et les pilotes, permettait de conserver la langue et la culture de Bretagne, et favoriser l'implantation d'autres Bretons par la suite.

Pour Isabelle Taudière, ceux qui ont particulièrement souffert de ce déracinement, ce sont les jeunes, ceux qui avaient entre 15 et 25 ans, qui ont suivis leurs parents à un âge où l'on s'est construit une vie sociale en Bretagne. Cela serait notamment le cas pour les jeunes femmes, qui étaient souvent déjà mariées ou fiancées entre 18 et 22 ans.

Ils n'étaient pas malheureux, car ils avaient ce qu'ils étaient venus chercher, du travail, un fermage et de quoi manger. Cela n'a pas empêché de cultiver une certaine nostalgie de la Bretagne. Françoise Le Gall est retournée à plusieurs reprises dans sa famille, tandis que Jean-Marie, lui, n'y a jamais remis les pieds. Les femmes les plus âgées ont continué de porter la coiffe, parfois le costume<sup>6</sup>. Cependant, la Seconde guerre mondiale a tourné une page et beaucoup ont choisi de se séparer des meubles ou costumes qui pouvaient faire écho à une souffrance passée.

Les liens avec la Bretagne n'ont pas été rompus dans les années 1930. Une seconde vague d'émigration importante débute dans les années 1940 : de nombreux Bretons viennent se réfugier en zone libre, chez la famille ou des amis. Dans les années 1950 on constate un regain de l'émigration vers le sud-ouest. Les échanges, via le Crédit Agricole, particulièrement entre les jeunes sont toujours d'actualité. Les fêtes religieuses sont bien moins importantes qu'avant la période des années 1940, mais les pardons subsistent dans les mémoires. Entre les années

---

<sup>6</sup> Voir figure 7 en annexe

1970 et 2010, la culture bretonne a été valorisée par des fest noz, des fêtes locales et des rencontres, mais cela s'est progressivement essoufflé. Cependant, le bagad de Landerneau rendait encore visite aux Bretons du sud-ouest lors d'une fête à Villeréal en 2016.

Les fêtes de famille rythment la vie de ces Bretons qui sont partis et reviennent sur ces terres d'émigration : en 2019, la famille Le Gall et les différentes branches qui la composent se sont rassemblées pour fêter les 90 ans de l'émigration de Jean-Marie et Françoise et de leurs enfants. Ils étaient plus de 150, toutes générations confondues, pour se souvenir de cette histoire familiale. Ils organisent l'anniversaire des 100 ans pour 2029. Angélique Le Gall a également rédigé un livre sur l'histoire de cette émigration bretonne, afin de garder la trace des mémoires de ceux qui ont pu en témoigner, et le roman de Anne Guillou, *Terre de promesses*, est inspiré de l'histoire de la famille Le Gall. L'un des derniers éléments identitaires marquant pour cette famille se trouve dans le cimetière de Sainte-Sabine : on parle en effet du « carré breton », désignant l'emplacement de plusieurs tombes de la famille Le Gall et Coat.

Si certaines familles ont particulièrement bien documenté leur histoire, il reste complexe de parler de cette émigration et trouver des personnes pour en témoigner. Cependant, se présenter comme étant breton dans ces régions du sud-ouest, ravive dans beaucoup de cas la mémoire et le souvenir de l'émigration bretonne.

## **Conclusion**

L'émigration bretonne dans le sud-ouest de la France, particulièrement en Dordogne et dans le Lot-et-Garonne, a permis à des familles de sortir de la misère et de la faim qu'elles connaissaient en Bretagne. Bien que ce mouvement migratoire ait concerné beaucoup de familles finistériennes, l'ensemble de la Bretagne a été concernée.

La première phase d'émigration, encadrée par les syndicats agricoles, des personnalités politiques et religieuses, a favorisé l'implantation durable de familles dans des fermes en friches. Cette organisation en îlots de familles dans un même périmètre a permis de conserver une identité forte parmi les Bretons, particulièrement en ce qui concerne la langue. La religion a joué un rôle important dans ce maintien communautaire et culturel.

Les exploitations agricoles allant de Beaumont-du-Perigord à Villeréal ont connu une seconde vie par l'installation de ces Bretons. Cette aire géographique est un exemple de la réussite de cette émigration, de l'installation à l'intégration des familles, mais également de leur investissement dans le développement des fermes et de l'entrepreneuriat local.

De nos jours, l'identité bretonne est encore au cœur des mémoires de ces familles qui sont restées sur cette terre d'accueil. Cette histoire est même parfois valorisée et célébrée. Cependant, si certains revendiquent cette appartenance culturelle et affective au territoire breton, d'autres ne s'engageront à en parler que si la question est posée. Cela a-t-il été vécu comme une souffrance, comme quelque chose de honteux, ne mettant pas en avant cette histoire au sein des familles ? Ou tout simplement les générations qui se sont succédées se sentent-elles pleinement occitanes ?

J'espère pouvoir obtenir plus de témoignages de descendants d'émigrés bretons, notamment Morbihannais, lors de la rencontre occitane et bretonne que nous ferons avec le cercle entre le 18 et le 22 août 2022 à Beaumont-du-Perigord. Je souhaite également poursuivre mes recherches sur la question de la valorisation de la mémoire par le prisme de la tradition et de la culture régionale lors de mon Master 2 Patrimoine et Culture.

## Bibliographie :

### **Ouvrages :**

(Dir.) EPERON Aurélie, LE COADIC Ronan, « Quitter son pays sans changer d'état : la migration des Bretons en Aquitaine », *Bretagne : migrations et identité*, Presses Universitaires de Rennes, 2017, p.177-191.

GAUTIER Elie, *Un siècle d'indigence, pourquoi les bretons s'en vont*, Editions Ouvrières, 1950.

Le Bail sylvain, *Cœur de breizh, aux Bretons d'ici et d'ailleurs*, Collection en partage, éditions Les oiseaux de papier, 2009.

LE MOAL Marcel, *L'émigration bretonne*, Coop Breizh, 2013, p.274-292.

### **Articles :**

LAVAUD Odette, « La vallée périgourdine de la Vézère », *Annales de Géographie*, vol. 40, n° 224, 1931, p.44-52. <https://www.jstor.org/stable/23437976> (Dernière consultation le 22/04/2022)

LE BAIL Sylvain, « Les Bretons des bastides, Histoire du Périgord », *Revue Esprit de Pays*, 10 Août 2015. <https://espritdepays.com/dordogne/histoire/les-bretons-des-bastides> (Dernière consultation le 10/12/2021)

LE BRAS Gabriel, « Cadalen (Pierre) Un essai de migrations rurales et intérieures en France Les Bretons Aquitaine 1920 1956 », *Archives de sociologie des religions*, n°6, 1958. p. 167. [https://www.persee.fr/doc/assr\\_0003-9659\\_1958\\_num\\_6\\_1\\_2671\\_t1\\_0167\\_0000\\_1](https://www.persee.fr/doc/assr_0003-9659_1958_num_6_1_2671_t1_0167_0000_1) (Consulté le 05/11/2021)

MEVELLEC François, « Les bretons d'Aquitaine », *Bulletin de la Société française d'économie rurale*, V. 2, N°1, 1950, pp. 33-38. [https://www.persee.fr/doc/ecoru\\_1146-9374\\_1950\\_num\\_2\\_1\\_1182](https://www.persee.fr/doc/ecoru_1146-9374_1950_num_2_1_1182) (Dernière consultation le 27/02/2022)

MUSSET René, La population et l'émigration bretonne, *Annales de Géographie*, t. 32, n°176, 1923, p.185-188. [https://www.persee.fr/doc/geo\\_0003-4010\\_1923\\_num\\_32\\_176\\_9994](https://www.persee.fr/doc/geo_0003-4010_1923_num_32_176_9994) (Dernière consultation le 23/04/2022)

PINEDE Christiane, « L'immigration bretonne en Aquitaine », *Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest*, tome 31, fascicule 1, 1960, p. 5-43. [https://www.persee.fr/doc/rgpso\\_0035-3221\\_1960\\_num\\_31\\_1\\_1568](https://www.persee.fr/doc/rgpso_0035-3221_1960_num_31_1_1568) (Dernière consultation le 08/09/2021)

### **Autres :**

*Sur les pas de Marie, bretonne en Aquitaine, l'émigration bretonne en Aquitaine durant la crise des fermes.* Dossier de candidature de Sarah Bonis, Reine de Cornouaille 2018.

*Des paysans bretons en Aquitaine, ou la chronique d'une immigration réussie*, rédigé par Henri Floch et Angéline Taudière-Le Gall. (Consulté auprès de la famille).

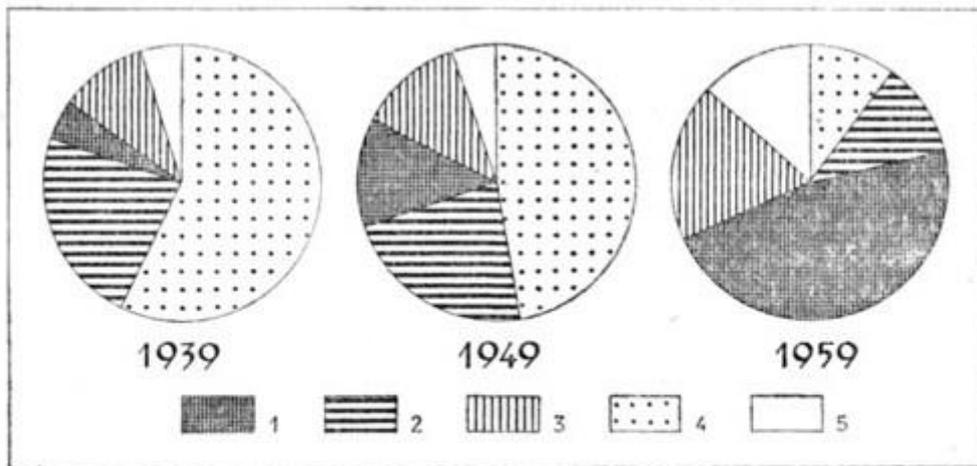
*D'un pays à l'autre, de la Bretagne à l'Aquitaine, recueil de témoignages de Bretons immigrés en Dordogne*, par l'amicale Laique de Saint-Aubin-de-Cadelech, Editions Récits Les Yeux des Rays, Langast (22).

*Histoire de la famille Le Gall de Kermao en Finistère à La Moutole en Lot-et-Garonne. 1929-2019.* Ouvrage réalisé par la famille Le Gall en 2019. (Consulté auprès de la famille).

### **Roman :**

GUILLOU Anne, *Terre de promesses*, Editions Skol Vreizh, 2014.

## Annexes :



**FIG. 3**

### Départements d'origine des migrants.

1. Ile-et-Vilaine. — 2. Morbihan. — 3. Côtes-du-Nord. — 4. Finistère. — 5. Loire-Atlantique.

Figure 1 C. Pinède, L'immigration bretonne en Aquitaine, 1960.

Quelques noms de familles émigrées aux alentours de Beaumont-du-Périgord :

- Les Guéguen et leur beau-frère, achètent les terres au Landion et Yonou
- Les Bertholom, achètent les terres à La Batue
- Les Quéméré et les Provost s'installent aux Moulinets
- Hervé Autret, venu de Ploudiry, s'installe à Rampieux
- Ernest et Jean François Le Gall, s'installent à Rampieux et Sainte Croix.
- Jean-Yves Bécam, venu du Cloître de Saint-Thégonnec, s'installe à Rampieux
- François Calvez, venu de Plouvien, s'installe vers Monpazier

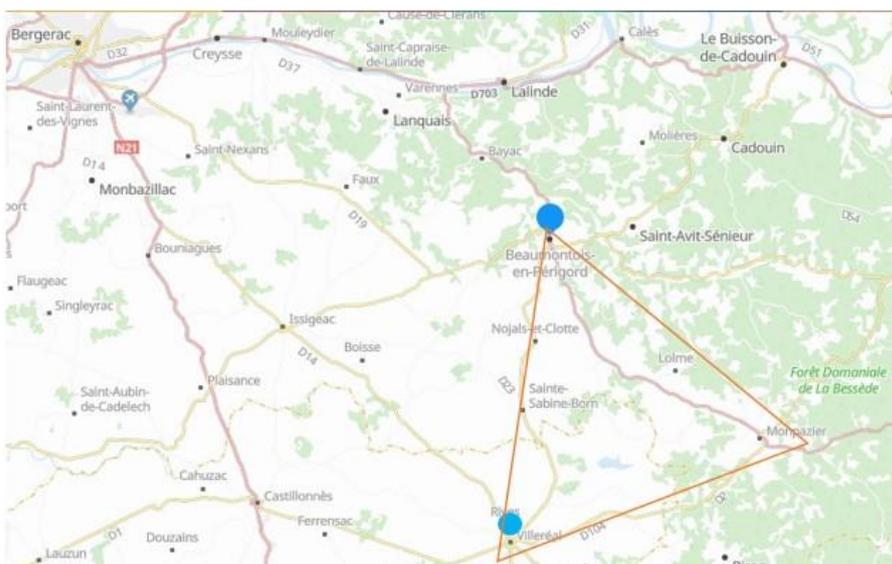


Figure 2 Beaumont du Périgord, Villeréal, Monpazier. Source : carte Michelin



Figure 3 Françoise et Jean-Marie Le Gall, 1935. Source : Isabelle Taudière

Figure 4 Mariage de Célestine, Auguste, Marie et Aline à La Moutole, 1935. Source : Isabelle Taudière.



Figure 5 Mariage de Célestine, Auguste, Marie et Aline à La Moutole, 1935. Source : Isabelle Taudière.



Figure 6 Jean, Joseph, Aline et Auguste Le Gall, Rampieux, juillet 1935.  
Source : Isabelle Taudière



Figure 7 Ernestine et Célestine Le Gall, 1927, l'une des dernières fois où elles ont porté le costume traditionnel. Source : Isabelle Taudière

Extraits de la rencontre en avril 2022 à Villeréal avec Isabelle Taudière, arrière-petite-fille de Françoise et Jean-Marie Le Gall.

*« Mon arrière-grand-mère Le Gall se rappelait d'avoir ses enfants lui disant « Maman j'ai faim » et d'avoir à leur répondre « Je n'ai rien à te donner à manger ». Les voisins, les Pape, qui habitaient la ferme à côté, faisaient cuire des patates et des betteraves pour les cochons et les vaches et en laissaient quelques-unes sur le grill pour que les enfants viennent les manger l'air de rien. Donc c'était vraiment la misère. »*

*« Nous on en a qui sont restés à La Moutole. Mon cousin Jean François, qui est de ma génération, prend sa retraite l'année prochaine, mais des petits neveux reprennent des terres et vont racheter les terres ancestrales (les premiers que le grand père a achetés). Il y en a qui sont à Castillonnes et ceux de Clôtes (les issus des 4 mariages) »*

*« Le premier ici qui a épousé une fille du pays s'est fait sacrément mal-voir. Et la deuxième ça a été ma mère qui a épousé un gars du pays. Au début, c'était vraiment très mal vu jusque dans les Années 1940. Henri a dû se marier en 1946, maman en 1947 et puis après c'était parti on avait même le droit d'épouser des gens qui n'étaient pas d'ici. »*

*« Après-guerre y a eu une énorme solidarité bretonne et locale sur le bourg de Sainte-Sabine autour de l'usine Grasasa. Ça a commencé dans les années 1950, ils se sont mis à plusieurs pour faire une usine de déshydratation de luzerne pour donner du foin aux bêtes pendant l'hiver. On avait un cousin qui était particulièrement ingénieux, et qui a trouvé un système pour faire des granulés de foin. Tout le monde se moquait d'eux, on les appelait les « Américains », on pensait qu'ils allaient partir aux Etats Unis avec l'argent. »*

*« Ils arrivent ici, et mon Dieu la pauvre grand-mère qui arrivait depuis sa maison en terre battue où ils souffraient du froid et de la faim, quand elle a vu la maison elle s'est demandée ce que c'était ce manoir et ne croyait pas que c'était sa nouvelle maison. »*

*« Les seuls qui ont pu souffrir de l'exil c'étaient les enfants qui étaient déjà assez vieux. La grand-mère de Bertrand par exemple avait 23 ans, mais n'était pas mariée. Elle a dû laisser toutes ses amies, voire peut-être un fiancé. Ça a dû être compliqué pour les plus âgées des filles, les garçons moins : y en avait 2 déjà mariés, et les autres allaient trouver. A 23 ans tu ne vas déjà plus au bal. C'est peut-être la seule qui en a vraiment souffert. Mais elle a trouvé un Coat, c'est une des 4 mariages. »*

*« Ils ont gardé jusqu'à ce jour une nostalgie de la Bretagne, affective. [...]. Mais la première fois que je suis retournée en Bretagne avec ma mère, on a rencontré une cousine qui gardait ses patates dans un lit clos, nous expliquant que l'autre qu'elle avait elle venait de le faire brûler. Il y a une véritable contradiction. »*

*« Les vieilles ont porté la coiffe à la messe jusqu'à la guerre. Les jeunes en partant de Bretagne ont tout jeté au feu. Les grands-mères ont gardé le costume. Il y avait la mémé de La Moutole, mon arrière-grand-mère à moi et ... c'était les deux seules je crois qui ont continué à porter le costume. [...] Il y avait un attachement culturel et affectif malgré tout à la Bretagne. »*

## Remerciements

Merci à ma famille pour leur soutien depuis tout ce temps.

Merci à l'ensemble des membres du cercle celtique An Drouz Vor.

Merci à Patrick et Lydia de toujours être un soutien pour ces projets fous.

Merci à ma sœur Juliette et son amie Maewen d'avoir été des petites mains et des oreilles si présentes. Merci à toutes les (grandes) ados du cercle pour leur confiance, je suis si fière de votre engagement.

Merci aux membres du cercle Livioù Kerien pour cette année, votre soutien et votre amitié. Merci à Maryse pour la transmission de ton savoir. Merci à Yvan et Pierre.

Merci à Awena et Josseline du cercle Armor Argoat pour leurs précieux conseils et l'aide apportée. Merci à Hélène Cario pour ses conseils et son soutien.

Merci à Isabelle Taudière de m'avoir fait confiance en me transmettant l'histoire et la mémoire de sa famille.

Merci à Sylvain Le Bail, dont le travail et nos échanges m'ont permis de découvrir la thématique de l'émigration bretonne.

Merci à Matthieu Le Boulch qui m'a permis de découvrir les merveilles du patrimoine vestimentaire breton. Merci à Kenleur pour ce stage à deux cents à l'heure. Merci à Mathis pour ton soutien et toutes ces discussions enrichissantes sur le patrimoine breton et sa transmission.

Merci à Daniel et mes amis de m'avoir rassurée pendant tout ce processus de recherche et de rédaction.

Merci à Claire, Jane et Louis de m'avoir supporté et conseillé lorsque je parlais de ce projet pendant cette année universitaire.

Merci au Centre d'animation historique de Port Louis, qui est un soutien sans faille et un puit de ressources depuis tant d'années.

Merci à la municipalité de Beaumont-du-Périgord de nous accueillir avec le cercle entre le 18 et le 22 août 2022 pour un échange culturel en lien avec le travail thématique sur l'émigration bretonne.